AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-6-73 542612

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

Supplément n° 4 au Bulletin Technique n° 153 — 26 Juin 1973

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques ont été très favorables aux pontes.

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 12 Juin va arriver en fin d'efficacité. En conséquence il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement au cours de ces prochains jours.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Il y aura lieu de profiter du traitement dirigé contre le Carpocapse pour ajouter un produit efficace contre les Tavelures.

Les projections d'ascospores sont terminées. Dans les vergers indemnes de Tavelure, les traitements d'entretien pourront être effectués à l'occasion des traitements dirigés contre le Carpocapse. Dans les vergers où la maladie est présente, la cadence des traitements sera déterminée par le lessivage des traitements par les pluies et le grossissement des fruits.

PSYLLE DU POIRIER

Des attaques parfois importantes de ce ravageur sont constatées dans certains vergers. Il y a donc lieu d'être particulièrement attentif afin d'intervenir le cas échéant. Le traitement contre ce ravageur pourra être conjugué avec celui dirigé contre le Carpocapse.

OIDIUM DU POMMIER

Cette maladie est toujours virulente. Il y a donc lieu de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour continuer la lutte contre cette maladie sans oublier que le soufre risque de provoquer des brûlures par température élevée.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves ont été observées. En conséquence dans les zones infestées et de protection, un premier traitement devra être appliqué dès réception de ce bulletin. Une nouvelle application devra être effectuée deux semaines après. La pulvérisation devra être particulièrement soignée afin que le tronc et les branches soient bien couverts. On pourra utiliser un des produits à base des matières actives suivantes : - Méthidathion (40 g/hl), Oléoparathions (25 g/hl), Parathions Emulsion (30 g/hl).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 273

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques ont été en général peu favorables à cette maladie et l'état sanitaire des cultures est dans l'ensemble satisfaisant. Aucun traitement n'est à envisager pour l'instant dans les vignes traitées conformément aux indications données dans les bulletins précédents.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les conditions climatiques restent toujours favorables à cette maladie. Nous rappelons qu'il est conseillé de profiter de la floraison pour effectuer un soufrage.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Dans l'ensemble les conditions climatiques ont été peu favorables et la très grande majorité des cultures est indemne de la maladie. Toutefois dans le Nord du Loiret des foyers très localisés mais graves, se sont développés à partir de tas de déchets ou de cultures gravement contaminées à l'automne précédent.

En conséquence, dans les cultures contaminées ou celles situées à proximité des foyers, il est conseillé de réaliser une application avant toute période pluvieuse importante. Dans toutes les autres cultures indemnes de maladie aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

Nous demandons à tous les cultivateurs de nous envoyer dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou de la pomme de terre, les taches qu'ils pourraient observer dans les cultures.

CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSE DU POIS

Depuis quelques années les dégâts dus à ce ravageur semblent en régression. De ce fait la Station d'Avertissements Agricoles rencontre des difficultés pour alimenter ses élevages qui sont indispensables pour suivre les sorties des papillons au printemps et déterminer avec précision les dates d'intervention.

Nous demandons aux producteurs qui constateraient dans leurs cultures la présence de chenilles dans les gousses à proximité de la maturité de bien vouloir nous prévenir dès que possible.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Centre"

G. BENAS

.../...